

N° DEL 2013.12.18/203

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 18 décembre 2013** à 19h00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	12/12/2013
Affichage	12/12/2013

Etaient Présents : GUIGLI Catherine, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, PETELET Renée, POYAU Aurélie, DJEFFAL Mohamed, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, VALDENNAIRE Catherine.

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	20	13

Etaient Représentés :

CIRIO Raymond pouvoir à MARCADET Didier.
DAERDEN Francine pouvoir à PONSART Marie-Hélène.
DUFOUR Maurice pouvoir à PETELET Renée.
JIMENEZ Claude pouvoir à PROREL Alain.
RAPANOEL Séverine pouvoir à MARCHELLO Marie.

THEME : PATRIMOINE 1.

OBJET : PARTENARIAT
AVEC L'OFFICE DE
TOURISME - VISITES
GOURMANDS
D'HISTOIRE(S).

Absents-Excusés :

CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal,
DUFOUR Maurice, JIMENEZ Claude, RAPANOEL Séverine,
ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian,
NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin,
SEZANNE Philippe.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Yvon AIGUIER.

Depuis 1990, la ville de Briançon bénéficie du label Ville d'Art et d'Histoire, dont les objectifs sont les suivants :

- Offrir au public touristique des visites de qualité encadrées par un personnel qualifié ;
- Initier le public jeune à l'architecture, à l'urbanisme, au paysage et au patrimoine ;
- Présenter le patrimoine dans toutes ses composantes et promouvoir la qualité architecturale ;
- Sensibiliser les habitants et les professionnels à leur environnement et à la qualité architecturale, urbaine et paysagère.

Depuis juillet 2008, la ville, membre du Réseau des Sites Majeurs de Vauban, est inscrite sur la liste du Patrimoine Mondial au titre de ses fortifications de Vauban.

Dans ce cadre, la ville de Briançon, via sa direction du Patrimoine et l'Office de Tourisme de Briançon, outil de promotion de la destination, souhaite développer une action commune en direction des familles.

Définition des objectifs du projet :

- Mettre en place un rendez-vous phare contribuant à promouvoir les visites-découvertes mises en place par la direction du Patrimoine et les animations de l'Office de Tourisme ;
- Offrir une prestation familiale et originale dans le cadre des animations proposées par la destination ;
- Diversifier les activités hivernales ;
- Sensibiliser le public au patrimoine du quotidien et à l'histoire de la ville ;
- Valoriser les savoir-faire, les ressources et les productions locales.

La visite est réalisée en partenariat avec l'Office de Tourisme de Briançon. La Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes (CRET) a été retenue suite à une consultation pour la réalisation de l'atelier de cuisine :

- Le vendredi 17 janvier 2014 à 16h00, en avant-première et sur invitation et destinée, entre autres, à la presse et aux socioprofessionnels (gratuit) ;
- Les vendredis : 14, 21 et 28 février 2014 ; 7, 14 et 21 mars 2014 ; 18 et 25 avril 2014 à 16h00 (Tarifs : 8 € / 6 € (jusqu'à 16 ans) / gratuit pour les moins de 6 ans, délibération n°DEL 2013.11.06/183).

Budget prévisionnel :

DÉPENSES		RECETTES	
Communication		Recettes propres	1 400,00 €
Création graphique de l'affiche	1 800,00 €	Part OT	1 200,00 €
Impression des affiches		Subvention DRAC	3 000,00 €
Livrets/supports pédagogiques		Part Ville	3 706,00 €
Office de Tourisme			
Temps personnel chargé (animateur)	490,00 €		
Service du Patrimoine			
Temps personnel chargé (guide-conférencier)	861,00 €		
Prestataire atelier de cuisine (CRET)			
	6 120,00 €		
Fabrication costume			
	35,00 €		
Total en euros	9 306,00 €	Total en euros	9 306,00 €

Afin de faciliter les démarches et les délais, la ville de Briançon prend en charge la création graphique du visuel, l'impression des affiches, la conception et l'impression des livrets. La ville refacturera à l'Office de Tourisme de Briançon la somme de 710 €, correspondant à la participation à la communication de l'opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver cette proposition ;
- D'autoriser le service du patrimoine à effectuer la facturation ;
- De s'engager à prévoir les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, la convention de partenariat ci-jointe, ainsi que toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 24

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1 (NICOLOSO Alain).

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

TRANSMIS LE 23 DEC. 2013
PUBLIÉ LE 23 DEC. 2013
NOTIFIÉ LE 31 DEC. 2013

Le Maire,

Gérard FROMM


CONVENTION de PARTENARIAT

Entre

La Ville de Briançon,
représentée par son Maire en exercice,
Monsieur Gérard FROMM,

d'une part,

et

L'Office de Tourisme de Briançon
représenté par sa Directrice,
Madame Marie-Aude PUY,



d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

Article I : Objet

Le projet « Gourmands d'histoire(s) » découle de la nécessité de développer régulièrement de nouveaux thèmes de visites-découvertes et repose sur l'idée de proposer des animations originales pour un public familial à la recherche d'activités partagées et de diversifier le programme des activités hivernales offertes par la destination.

La visite-atelier « Gourmands d'histoire(s) » basée sur l'échange et l'interactivité permettra, dans une ambiance conviviale, de sensibiliser les visiteurs (touristes et résidents) au patrimoine matériel et immatériel de la ville et, à travers l'atelier de cuisine animé par un membre du mouvement slow food, de promouvoir l'utilisation d'ingrédients issus d'un mode de production respectueux de l'environnement (produits locaux et issus de l'agriculture biologique) et la démarche de développement durable.

La visite est réalisée en partenariat avec l'Office de Tourisme de Briançon et la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes (CRET) suite à une consultation :

- Le vendredi 17 janvier 2014 à 16h00, en avant-première et sur invitation et destinée, entre autres, à la presse et aux socioprofessionnels (gratuit) ;
- Les vendredis : 14, 21 et 28 février 2014 ; 7, 14 et 21 mars 2014 ; 18 et 25 avril 2014 à 16h00 (Tarifs : 8 € / 6 € (jusqu'à 16 ans) / gratuit pour les moins de 6 ans, délibération n°DEL 2013.11.06/183).

Communication :

Un visuel spécifique est créé pour assurer la communication de la visite. Des affiches seront tirées en 200 exemplaires. Des livrets pédagogiques destinés aux participants seront tirés à 300 exemplaires.

Le financement de ces éléments de communication sera pris en charge dans un premier temps par la Ville de Briançon qui refacturera 710 €, somme correspondant à la participation de l'Office de Tourisme de Briançon.

Déroulé des visites-ateliers :

Les 9 visites-ateliers se dérouleront selon l'organisation suivante :

- 16h00 : Départ de la visite au service du Patrimoine. L'inscription aux visites-ateliers se fera auprès du service du Patrimoine, porte de Pignerol. Le nombre de participants sera limité à 24 personnes.

Le service du Patrimoine gère la billetterie et inscriptions sur place au départ de la visite.

La visite-atelier, débutera par une visite découverte de 16h05 à 16h45 (d'une heure maximum) dans la ville haute. Elle sera suivie de l'atelier de cuisine de 15h50 à 16h50 (d'une durée d'une heure trente maximum) dans les cuisines et restaurant du CRET animé par Monsieur Laurent Berruyer.

Monsieur Yves Régnier, animateur de l'Office de Tourisme de Briançon Serre Chevalier Vallée sera présent aux côtés du guide-conférencier pendant toute la durée de la visite. Il apportera une dimension ludique permettant l'adhésion de tous, la création d'une ambiance conviviale de type « veillée » et la mise en valeur des préparations culinaires.

Article II : Modalités

L'Office de Tourisme de Briançon s'engage :

- A assurer la promotion des visites dans ses différents services d'accueil, sur les réseaux sociaux et éditions ;
- A mettre à disposition Monsieur Yves Régnier pour la préparation et l'animation des visites ;
- A participer financièrement à la création graphique du visuel, à l'impression des affiches, à la conception et à l'impression des livrets pédagogiques.

La Ville de Briançon via sa direction du Patrimoine s'engage :

- A assurer la promotion des visites notamment dans l'édition de son programme d'activités, sur les sites Internet de l'Office de Tourisme et de la ville, via le réseau des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et le Réseau des Sites Majeurs de Vauban ;
- A mettre à disposition un guide-conférencier pour la conception, la préparation et la conduite des visites. Son rôle sera d'accueillir le public et de lui donner les clefs de lecture sur l'histoire, le patrimoine, les activités de Briançon Ville d'Art et d'Histoire.

Article III : Dispositions financières

L'Office de Tourisme de Briançon s'engage à prendre en charge financièrement la création graphique du visuel, l'impression des affiches, la conception et à l'impression des livrets pédagogiques pour un montant de 710 € sur présentation d'une facture émise par la ville de Briançon.

Fait à Briançon, le
(en quatre exemplaires originaux)

Le Maire de Briançon

La Directrice
de l'Office de Tourisme de Briançon

Gérard FROMM

Marie-Aude PUY